

COMMUNIQUE DE PRESSE

Doel, le 7 août 2012

Prolongation de la mise à l'arrêt de la centrale nucléaire Doel 3

Durant les inspections de la cuve du réacteur de la centrale nucléaire Doel 3, effectuées dans le cadre de la révision décennale, des indications ont été observées qui exigent des analyses complémentaires par des experts internes et externes. Les actions nécessaires sont en cours en ce moment.

Ces recherches sont soumises au contrôle de l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire (AFCN). Des informations complémentaires ont été demandées et seront transmises aux autorités de contrôle.

En attendant les résultats complets, le réacteur ne sera pas redémarré.

Cet incident n'a aucune influence sur le bien-être et la santé des collaborateurs, des riverains et de l'environnement.

Après analyse et en accord avec les autorités, cet incident a provisoirement été classifié à un niveau 1 sur l'Échelle Internationale des Événements Nucléaires*. Cette échelle s'étend du niveau 1 (anomalie) au niveau 7 (accident majeur) et a pour objectif d'encourager une communication transparente sur les événements se produisant dans les installations nucléaires au niveau mondial.

Pour rappel : La centrale nucléaire de Doel 3 est à l'arrêt depuis le 2 juin pour la révision décennale. Parallèlement à la révision d'entretien annuelle, le rapport de sûreté prévoit également un check-up complet de toutes les installations. Cela signifie un arrêt exceptionnel vu l'ampleur des travaux. Pas moins de 10 000 tâches d'entretien et de contrôle doivent être effectuées.

**L'échelle INES (International Nuclear Event Scale), établie par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et par l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN), a été fondée au début des années 1990. L'échelle a pour but d'améliorer la communication et de permettre une compréhension correcte concernant l'importance pour la sécurité d'événements anormaux survenus dans des installations nucléaires. L'échelle s'étend du niveau 1 (anomalie) au niveau 7 (accident majeur). Les exploitants nucléaires ont l'obligation de communiquer à l'externe les anomalies à partir du niveau INES 2. Dans le cadre d'une politique de communication transparente, Electrabel et le Groupe GDF SUEZ choisissent même d'informer le public de manière proactive et correcte sur les événements de niveau INES 1.*

PRESS ELECTRABEL

Sara Van Daele
☎ + 32 3 202 20 70

www.electrabel.com

*Dit persbericht is ook
beschikbaar in het Nederlands.*